

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2023

PERSONNEL

Appels publics.

1. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement de secrétaire de direction : prolongation de la réserve de recrutement.
2. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement de recrutement d'informaticiens : modalités et lancement de l'appel.
3. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels : lancement de l'appel.
4. Appel public pour la constitution d'une réserve de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires : lancement de l'appel.

Appels à mobilité.

Appel à mobilité au grade de capitaine professionnel : prolongation de la réserve de mobilité.

Nomination à titre définitif / prolongation de stage / licenciement de stagiaire(s) sapeur(s)-pompiers professionnels.

1. Nomination à titre définitif de six sapeurs-pompiers professionnels.
2. Prolongation du stage de deux sapeurs-pompiers professionnels stagiaires.

Renouvellement de nominations à titre effectif de pompier(s) volontaire(s).

Prolongation, pour un nouveau terme de six ans, de la nomination à titre effectif d'un caporal volontaire.

Engagements.

Prolongation, pour une nouvelle période de six mois, selon les mêmes conditions horaire et barémique que précédemment, de l'engagement contractuel de deux dispatchers civils.

Démission.

Décision, de commun accord, de rompre avant le terme prévu le contrat de travail à durée déterminée d'un agent administratif.

Réaffectation(s) pour raisons médicales.

1. Réaffectation temporaire d'un pompier professionnel (ratification).
2. Décision de mettre fin à la réaffectation temporaire de deux pompiers professionnels.

Fonctions supérieures.

1. Suspension d'une désignation pour l'exercice de fonctions supérieures.
2. Prolongation de désignations pour l'exercice de fonctions supérieures.
3. Fin de désignations pour l'exercice de fonctions supérieures.

Demande(s) d'activité complémentaire et/ou volontariat dans une autre zone.

Décision d'accorder l'autorisation à dix-sept agents d'exercer l'activité complémentaire demandée pour une durée de 12 mois à dater du 19 septembre 2023 en ce qui concerne les activités autres que le volontariat dans une autre zone, et d'une durée correspondant à la période de la nomination temporaire en ce qui concerne le cumul avec la fonction de membre du personnel volontaire d'une autre zone.

Evaluation du personnel opérationnel.

Prise d'acte.

Agrément d'un ambulancier professionnel en tant que délégué permanent du Syndicat Libre de la Fonction Publique, à dater du 1^{er} juillet 2023.

Statut pécuniaire du personnel.

Demande syndicale. Décision de donner mandat à la délégation de l'autorité en vue de la négociation syndicale.

CONVENTIONS

Ratification des conventions établies avec les clubs du R. Standard de Liège (pour le stade ainsi pour le centre d'entraînement), de l'URSL Visé, du R.F.C. Seraing, relatives à la sécurité lors des matchs de football durant la saison 2023-2024.

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 18 SEPTEMBRE 2023

PERSONNEL

Discipline.

Audition d'un agent dans le cadre d'un dossier disciplinaire.

Bien-être des travailleurs.

Suivi d'un point soumis au Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être des travailleurs.

Prend acte de l'avis du Comité du 20 septembre 2022 sur les clauses techniques « armoires de séchage décontaminantes » et donne un accord de principe à l'acquisition d'armoires de séchage décontaminantes.

Accidents du travail.

1. Acceptation d'accidents de travail.
2. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
3. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de plus de 30 jours.
4. Décision définitive de règlement d'un accident du travail.
5. Refus d'un accident du travail.

Congés et dispenses de service.

1. Interruptions de carrière :
 - a. Réduction d'1/5^{ème} de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental accordée à 1 membre du personnel opérationnel.
 - b. Interruption complète de sa carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental accordée à 1 membre du personnel opérationnel.
2. Octroi (ratification), conformément à l'art. 212 du statut administratif du personnel opérationnel, du congé visé à l'AR du 1^{er} juin 1964 fixant la position administrative de certains agents des administrations de l'Etat qui accomplissent, en temps de paix, des prestations militaires ou des services en exécution de la loi du 3 juin 1964 portant le statut des objecteurs de conscience, à un pompier professionnel.
3. Octroi (ratification), conformément à l'art. 209 du statut administratif du personnel opérationnel, d'un congé pour accomplir un stage dans une fonction au sein d'un service public à un pompier professionnel.
4. Octroi/ratification, conformément aux art. 202 et s. du statut administratif du personnel opérationnel, de congés pour motifs impérieux d'ordre familial à six pompiers professionnels.
5. Octroi, conformément à l'art. 206 du statut administratif du personnel opérationnel, d'une dispense de service à un pompier professionnel ayant répondu à une citation auprès d'une juridiction.
6. Application de l'art. 186 du statut administratif du personnel opérationnel à un pompier professionnel mis de plein droit en non-activité sur base de l'art. 190 du même statut : prise d'acte.

Traitements.

1. Octroi d'une allocation de diplôme à deux pompiers professionnels.
2. Octroi d'une évolution de carrière à deux pompiers professionnels et un chef de bureau spécifique.

Procédures.

1. Prise d'acte de trois jugements du Tribunal de travail de Liège dans le cadre de dossiers « accident de travail ».
2. Prise d'acte d'un arrêt de la Cour d'Appel de Liège dans le cadre d'une maladie professionnelle.

Formations.

1. Décision d'autoriser l'inscription du Directeur RH et de l'Attachée spécifique juriste à la formation « Lanceurs d'alerte et secteur public ».
2. Décision d'autoriser l'inscription du Directeur du Service Logistique et Informatique à la formation « 4^{ème} Grande Journée d'Etude Marchés Publics ».
3. Ratification de l'inscription d'un capitaine professionnel au webinaire « Classification Sprinkler ».
4. Décision d'autoriser l'inscription du conseiller en prévention du SIPPT et du conseiller en prévention adjoint aux formations « La problématique de l'amiante » et « Quoi de neuf ? ».

5. Décision d'autoriser l'inscription du conseiller en prévention du SIPPT, du conseiller en prévention adjoint, d'un ouvrier électricien et de la Responsable Bâtiments à la formation « Introduction au RGIE ».
6. Décision d'autoriser l'inscription du Commandant de Zone à la formation « Initiation au sketchnoting ».
7. Autorise le déplacement de quatre capitaines professionnels pour participer au Congrès des sapeurs-pompiers Français.
8. Autorise le déplacement d'un capitaine et d'un sergent professionnels pour assister comme observateurs à un exercice organisé par l'OTAN.

MARCHES PUBLICS

1. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'armoires de séchage décontaminantes à génération d'ozone (ou équivalent) : approbation des conditions et du mode de passation du marché.
2. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de détecteurs multigaz : attribution du marché.
3. Marché public de services ayant pour objet la désignation d'un bureau d'architecte jouant le rôle d'auteur de projet pour nos futurs marchés de travaux (accord-cadre) : attribution du marché.
4. Marché public de services de faible montant ayant pour objet la migration vers une version supérieure de l'application Adfinity, la mise en place de Isabel Connect et la mise en place de Peppol par l'intermédiaire du point d'accès Mercurius : décision d'autoriser la dépense et attribution de ce marché de faible montant.
5. Marché public de travaux de faible montant ayant pour objet la rénovation du caniveau du poste de Seraing : ratification d'une réparation urgente.

DEMANDE DE STAGE

Décision d'autoriser, dans le cadre d'une formation Forem, un stage d'un mois en milieu professionnel au sein du Département Prévisions de la Composante Gestion des Risques de la zone de secours.